VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés ci-dessus, etc situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Celiste, Sixième, Chestnut et Washington avenue, mesurant vingt-cinq pieds de face rue Celiste sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles formant partie du terrain No Six du Plat 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais déposé dans le bureau de C. E. Stringer notaire et adjoignant du côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2534 rue Celiste consiste d'une maison simple cinq chambres, moitié ardoises moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus, droits, voies privilèges, etc ci-dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans le lot No 350 borné par les rues Toulouse, St Pierre, Nord Broad et Nord White désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse par une profondeur de cent pieds formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations constituent la maison double 27-9-61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus et tous les droits voies et privilèges etc., ci-dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur lot No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne du divisant du terrain quinze, cent trente-trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp cent trente-trois pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne divisant du terrain No seize et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre 1102 rue Félicité coin Camp contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fosse, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132 borné par les rues Deuxième, Magnan, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, voyer daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Leona, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Es ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis trente-cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magnan quatre-vingt quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la côté étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-trois pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente deux pieds de largeur et cent vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres chambre à bain avec toutes les commodités sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 648 borné par les rues Milan, Willow, Général Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur en sus du prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6.—Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus et situé dans le Premier District de cette ville sur l'Ilot borné par les rues St-Charles, Lafayette (anciennement Hevia), Carondelet et Girod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Auxiliaire Magnolia, Dumaine et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Auxiliaire par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, mesurant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeanette et Monroe. Ladite parcelle ou morceau de terrain est composée de l'entier terrain No 7 et la moitié de la rue No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles sur une maison double contenant trois chambres de chaque coté, grand hangar traversant passant pour voitures et grande cour.

9.—Un 1/2 terre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville carré borné par les rues Poeyfarre, Constance, Magnolia et Deterd, en avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Poeyfarre sur une profondeur de cent vingt deux pieds et six pouces et trois lignes de face rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance.

Conditions—Un tiers en sus en comptant à l'option des l'acquéreurs, le solde en un an, ou en deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent, par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final garantis par hypothèque bons du vendeur cinq pour cent, hommes d'avoirs en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartenant aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur de ces deux billets. Dix pour cent. comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois.

No 3435 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI le 31 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc., No 3435 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeanette et Monroe. Ladite parcelle ou morceau de terrain est composée de l'entier terrain No 7 et la moitié de la rue No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles sur une maison double contenant trois chambres de chaque coté, grand hangar traversant passant pour voitures et grande cour.

9.—Un 1/2 terre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville carré borné par les rues Poeyfarre, Constance, Magnolia et Deterd, en avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Poeyfarre sur une profondeur de cent vingt deux pieds et six pouces et trois lignes de face rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance.

Conditions—Un tiers en sus en comptant à l'option des l'acquéreurs, le solde en un an, ou en deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent, par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final garantis par hypothèque bons du vendeur cinq pour cent, hommes d'avoirs en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartenant aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur de ces deux billets. Dix pour cent. comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains pour Bâtir

Dans une Section Améliorée,

Près d'une ligne de Cars.

Succession d'Antoine Anciles.

No 100,562—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré anciennement No 91 maintenant No 202 borné par les rues Vertues (maintenant Kochelavey), Nlle Orléans, Tonti et St Bernard (maintenant Allen). Lesdits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 et mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Vertue par une profondeur de cent cinquante pieds en mesure française, désignés sur un plan de Joseph Pilié, annexé à un acte de vente devant Octave De Armas, ancien notaire, daté le 10 juillet 1830. Les lots de terre ci-dessus mentionnés seront vendus comme quatre lots, mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cinquante pieds en mesure française.

Conditions—Comptant, sur les lieux. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera réclamé de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant Geo. Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs avocat.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 8723 RUE POPLAR,

DANS UN JOLI VOISINAGE.

SUCCESSION DE MME TERESA DONNELLY.

No 101,424—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL. W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 septembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple No 8723 rue Poplar, retiré de la rue, contenant six chambres, bains et eaux de la ville, hangar entrée de côté et etc., sur un certain lot de terrain, situé dans le Septième District de cette ville dans le carré désigné par le No 70 A, vieux plan de Carrollton, actuellement No 175, actuellement plan de ville, borné par les rues Aigle (autrefois Marie), Poplar (autrefois Cinquième), Monroe et Jeannette, désigné par le numéro 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Poplar (autrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur suivant un plan annexé à un acte de vente fait par John Hoey à Arthur Wire, passé devant L. Herman, ancien notaire, acquis par Mme James Donnelly de Mlle Anna E. Darla suivant acte de vente passé devant Jefferson C. Wemck, notaire le 22 octobre 1906, enregistré dans le livre des Transferts No 213, folio 259.

Le voisinage est très bien amélioré et bien desservi par les cars électriques.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912.

En sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent au comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, aux old A. Meiss, avocats.

22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON SIMPLE

Dans le Quatrième District

No. 2826 rue Saratoga

Succession de William H. Krone

No. 412 de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane de la Paroisse de St. Tammany

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de la Louisiane, pour la paroisse de St. Tammany, rendu, signé et enregistré dans cet office, le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue à la folle enchère

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, (Nouvelle-Orléans), dans le carré borné par les rues Saratoga (autrefois St Patrick) Sud Rampart (autrefois St Donis), Sixième et Washington désigné comme No 13 sur un certain plan dressé par H. Moss hausse architecte et voyer daté du 28 juillet 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castel, ancien notaire de cette ville, pour référence, dans son livre de plan No 1, ledit lot de terrain mesure trente pieds de face rue Saratoga sur cent cinquante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui avait été acquise par l'dit William H. Krone par un acte de vente du (Commercial Homestead Association) devant Fred Zengel, notaire le 21 mars 1895, enregistré livre de transferts folio 257.

Les améliorations comprennent une maison simple contenant à peu près trois chambres et une cuisine hangar avec écurie etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication, et doit payer en surplus toutes les taxes exigibles pour l'année 1912. Les loyers devront être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au moment de l'acte de la vente. L'acte de la vente sera aux dépens de l'acquéreur devant Jos F. Walton, notaire.

J. F. Pierson avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur

UN SIMPLE COTTAGE 3130 AVENUE Washington sur deux grands lots, Succession de Jacob Sil, No 101 063 Cour Civile de District, Division E. Par Ramsey et Danziger bureau 241 rue Carondelet C. A. Ramsey, encanteur le jeudi 31 octobre 1912 à la bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la dite cour Division A, maintenant absent en congé, dans le cas ci-dessus intitulé et numéroté et à moi adressé, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terrain avec les bâtisses et les améliorations situés dans le dites dist. carré 422 bornés par les avenues Washington et Upperline et les rues Roman et Dorbigny désignés par les Nos 7 et 8, plan par Edgar Pilié voyer, du 8 juillet 1901, mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Washington par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 8 commence 32 pieds 3 pouces et 7 lignes du coin de Roman et Ave Washington

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et l'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire. 10 O/O devra être déposé au moment de l'adjudication

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Rudolph Henry Wenger

Cour Civile de District. No 101,821. Division A

Diamants !! Diamants !! Diamants !!

Occasion Excellente de se Procurer des Bijoux de Valeur Pour les Fêtes Prochaines à Très Bon Compte

A l'Encan MARDI, le 29 Octobre 1912, à 11 heures A. M. à Stern's Auction Company's Annex, Nos 626-30 Commune

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — vendra à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée et placée par vertu d'un ordre signé le 17 octobre 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les valeurs ci-après décrites, à savoir—

Epingles en diamants, broches en diamants, boucles en or de bretelles ornées de diamants, médaillons en or incrustés de diamants, bagues en diamants, bagues en or, étoiles en diamants, boutons de manchettes garnis de diamants, bijoux antiques, dormeuses, etc., etc., en plus un vieux Pleyel.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

Jas A. Koehl, administrateur.

Arthur B. Leopold, avocat.

18 oct—18 20 27 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 353 et 357 rue Nord Diamond.

(Dans l'Ilot rues Tchoupitoulas, Sud Peters et St Joseph.)

Crescent City Building and Homestead Association vs Costanza Antonio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,618 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville dans le carré No 53, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters), Nord Diamond et St-Joseph, le premier des dits terrains ayant vingt et un pieds de face rue Nord Diamond sur cinquante-huit pieds un pouce de profondeur, et le second mesurant dix sept pieds dix pouces et trois lignes de face rue Nord Diamond sur cinquante-cinq pieds plus ou moins de profondeur et adjoignant le premier terrain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2801 Avenue Louisiana, coin de la rue Duels (Ilot rues Havana et Industrie.)

Emanuel L. Weil vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,717.—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bayou Road, St-Jean, Hôpital, Prieur et Roman. Le dit lot est désigné par le No. 7 sur un plan dressé par Isendorp et Frémaux, en date du 3 décembre 1866. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds un pouce et quatre lignes de face rue Roman sur une profondeur de cent dix-sept pieds, sept lignes à droite de la ligne approchant le plus près de la rue Hôpital et cent six pieds huit pouces et deux lignes à gauche de la ligne qui sépare le lot de terrain No. 8, et trente-et-un pieds un pouce et sept lignes à arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse

12 oct—12 13 18 25 31—nov 8 13 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de la propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1430 rue Clonet coin Nord Villeré.

George J. Veits vs Heritiers de R. E. Hardy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 101,724 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terrain dans le carré 605 borné par les rues Clonet, Girod, Hercule et Villeré, Felicianas et St Jean Baptiste (actuellement rue Robertson), ledit lot est désigné par la lettre A sur un croquis achevé à un acte passé pardevant A. Dimitry, le 23 août 1851, et formant le coin des rues Clonet et Nord Villeré et mesure trente et un pieds de face à la rue Clonet sur cinquante deux pieds de profondeur et face à la rue Villeré avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le demandeur.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un terrain de valeur du Cinquième District, rue Elmire

Dans l'Ilot rues Bellevelle, Evelina et Elmire

Mme Agnes Viola Byrne, veuve de Thomas E. Lynch vs Mme M. Fredonia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 101,782 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme terrain No 20, dans le carré 96, borné par les rues Elmire, Bellevelle (autrefois Chastant), Evelina et Elmire ledit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan, A. Landry et E. M. Heath, avocats pour la demanderesse.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Consistant en un cottage double portant les Nos municipaux 1117 et 1119 rue Marengo et d'un cottage simple

Portant le No Municipal 1123 rue Marengo, Entre les rues Celiste et Chestnut.

The Realty and Investment Company Limited vs

Mme Anastasia Purcell, veuve par premier mariage de R. James Downey et épouse par second mariage de Woodson S. Wren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 101,660 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et une parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, Celiste, Chestnut et Constantinople. Ledit lot est désigné par le numéro cinq et mesure trente-et-un pieds dix pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, suivant un croquis de plan de C. G. Dellaiza, voyer, daté d'avril 1869, annexé à un acte de vente passé devant J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869 et ladite parcelle de terrain s'étend à une distance de soixante deux pieds du coin des rues Marengo et Celiste et mesure trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds en profondeur, et est composé en outre de tout le lot No six et une partie du lot No sept dans ledit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Foster Milling Brian & Saal, avocats pour la demanderesse.

27 sept—27 28—oct 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 2828 et 2830 rue Général Taylor, entre les rues Clara et Willow.

Frank B. Twomey vs Richland Realty Company et al

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 101 746—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 1580, borné par l'avenue London, les rues Duels, Havana et Industry, désignés par la lettre A, sur un croquis de voyer, fait par H. C. Brown, D. C. S., le 9 Mai 1910 et annexé à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 9 Mai 1910, formant le coin de l'avenue London et de la rue Duels et mesurant d'après ledit croquis vingt-sept pieds, trois pouces et une ligne de face sur l'avenue London par une profondeur et façade rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 O/O du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

4 oct—4 5 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1217 rue Roman.

Crescent City Building and Homestead Association vs Albert J. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101 824 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ils dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bayou Road St-Jean, Hôpital, Prieur et Roman. Le dit lot est désigné par le No. 7 sur un plan dressé par Isendorp et Frémaux, en date du 3 décembre 1866. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds un pouce et quatre lignes de face rue Roman sur une profondeur de cent dix-sept pieds, sept lignes à droite de la ligne approchant le plus près de la rue Hôpital et cent six pieds huit pouces et deux lignes à gauche de la ligne qui sépare le lot de terrain No. 8, et trente-et-un pieds un pouce et sept lignes à arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse

12 oct—12 13 18 25 31—nov 8 13 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas H. King vs Blanche Delorme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 84,584 — En vertu d'un writ de Saisie qui m'a été adressé par l'Honorable juge de la Division B de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans la Deuxième District de cette ville, LUNDI le 21 octobre 1912, à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions, comptant. M. V. LARESCHE Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

10 oct—10 16 21

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1912

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 heures.
Fleuve Mississipi.				
Saint Paul	....	14	1.2	0.1
Davenport	10	15	....	....
Saint Louis	32	30	9.8	2.4
Memphis	32	35	9.0	—0.4
Helena	44	42	8.2	—0.3
Vicksburg	44	45	8.4	1.1
Natchez	....	46	11.5	0.3
Red River Landing	....			
Baton Rouge	....	35	6.6	0.2
Donaldsonville	23	28	5.4	0.2
Nouvelle-Orléans	9	18	5.5	*0.1
Rivière Atchafalaya.				
Simmesport	....	41	....	....
Melville	....	37	10.9	0.2
Morgan City	....	8	4.4	0.4
Rivière Missouri.				
Omaha	....	18	....	....
Kansas City	....	21	9.9	0.7
Rivière Ohio.				
Pittsburg	30	22	3.4	—0.2
Cincinnati	45	50	12.2	—0.1
Louisville	...	28	8.8	—0.0
Evansville	....	35	....	....
Cairo	44	45	....	....
Rivière Cumberland.				
Nashville	....	40	7.0	—0.1
Rivière Tennessee.				
Chattanooga	33	33	2.2	—0.3
Rivière Arkansas				
Fort Smith	....	22	0.1	0.1
Little Rock	....	23	0.1	—0.1
Rivière Rouge.				
Arthur City	....	27	9.9	—0.1
Fulton	20	28	3.6	—0.3
Shreveport	31	29	—3.4	—0.0
Pace End				
Alexandria	32	36	0.0	—0.1
Rivière Ouachita.				
Camden	26	39	3.0	—0.1
Monroe	....	40	1.3	0.0

CHEMINS DE FER.

Horaires d'arrivées et de départs

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int. ..... 5:50 p m

Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 8:50 a m

Dimanche seulement

Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire ..... 8:00 a m

Columbia, Tylertown, Bogalusa et int